

Bilan FSDIE 2024-2025

20 janvier 2026

Le présent bilan du FSDIE « projets associatifs » a été établi sur l'année universitaire 2024-2025.

Rappels sur le cadre de fonctionnement du FSDIE

- Le FSDIE peut être sollicité par l'ensemble des associations étudiantes agréées par l'UVSQ
- 5 commissions ont lieu durant l'année universitaire
- Une grille indicative précise les montants pouvant être octroyés selon la nature des projets présentés

Procédure pour le dépôt et la validation de projets FSDIE



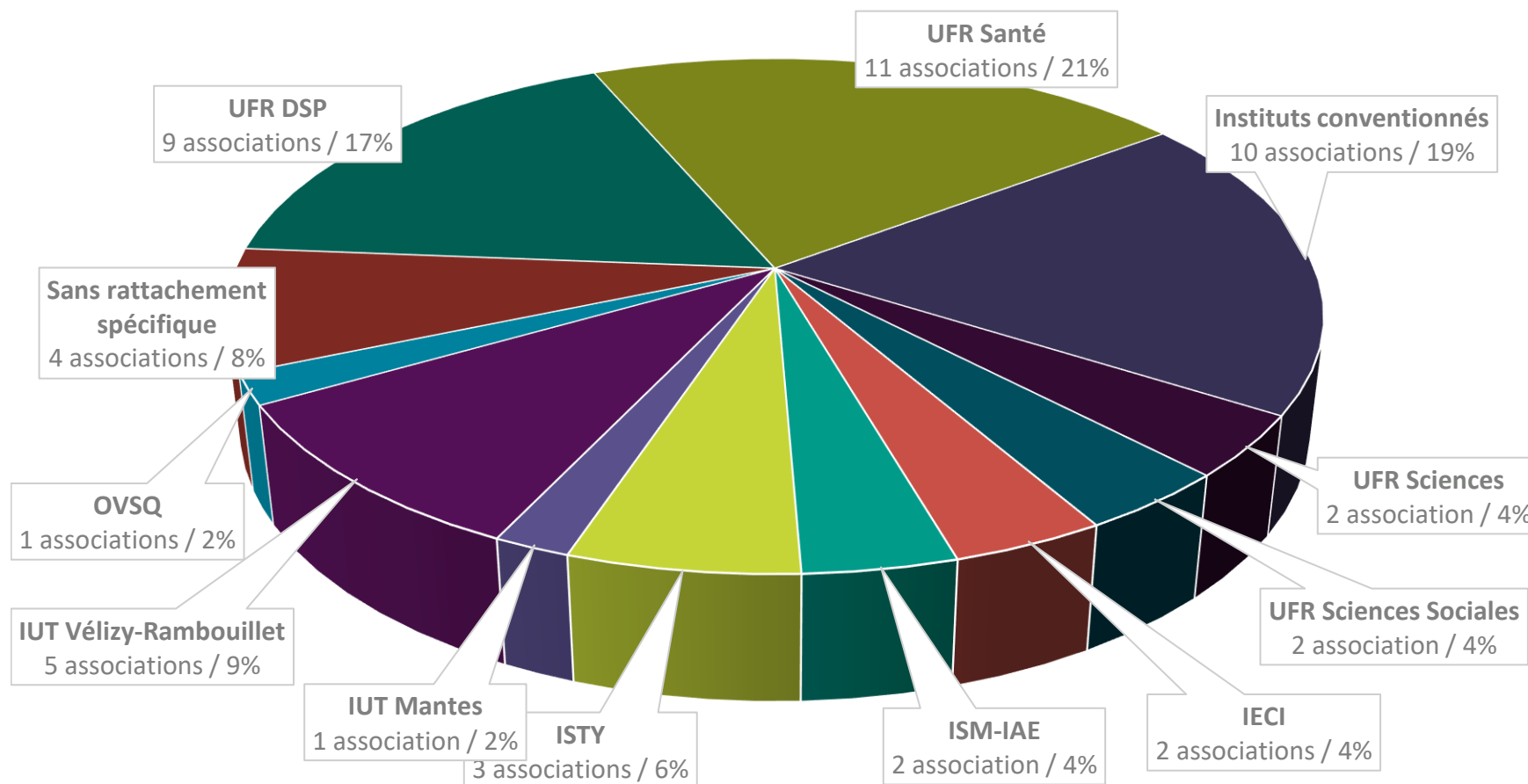
Principaux constats

- Après une forte baisse en 2020-2021 en raison de la pandémie, nous assistons depuis 3 ans à **une remontée spectaculaire des activités associatives au sein de l'université**, avec un nombre de projets désormais supérieur aux niveaux d'avant crise sanitaire.
- Si les projets sollicitant majoritairement une subvention FSDIE restent les **événements festifs et d'intégration**, on observe un changement en 2024-2025 avec l'arrivée en seconde position de la thématique **développement et animation de la vie associative** : cela correspond au financement important de **2 congrès** réalisés au sein des locaux UVSQ mais aussi dans une moindre mesure aux aides exceptionnelles versés à des associations en difficulté financière.
- Comme les années précédentes, la forte dynamique de la vie associative sur **l'UFR Santé** (11 associations agréées) induit par conséquent une concentration des financements sur cette composante (**55 091 €** soit 45 % du budget alloué). Les **instituts conventionnés** (10 associations), la **Faculté de droit et science politique** (9 associations) et les projets **sans rattachement spécifique** sont également fortement représentés.
- Le nombre de projets subventionnés sur l'année universitaire 2024-2025 demeure élevé avec un total de **84 projets** : bien qu'en léger recul par rapport au pic de 100 projets en 2023-2024, il reste à un niveau toujours supérieur aux années avant crise (entre 60 et 80 projets).
- Un montant total de **121 444 €** a été alloué pour le financement de projets associatifs en 2024-2025, soit une très légère baisse par rapport à l'année précédente (**123 649 €** en 2022-2023) et un niveau nettement supérieur à celui octroyé en moyenne lors des années avant crise.

Les associations étudiantes agréées

Répartition des associations étudiantes par composante de rattachement

52 associations sont agréées par l'Université en 2024-2025

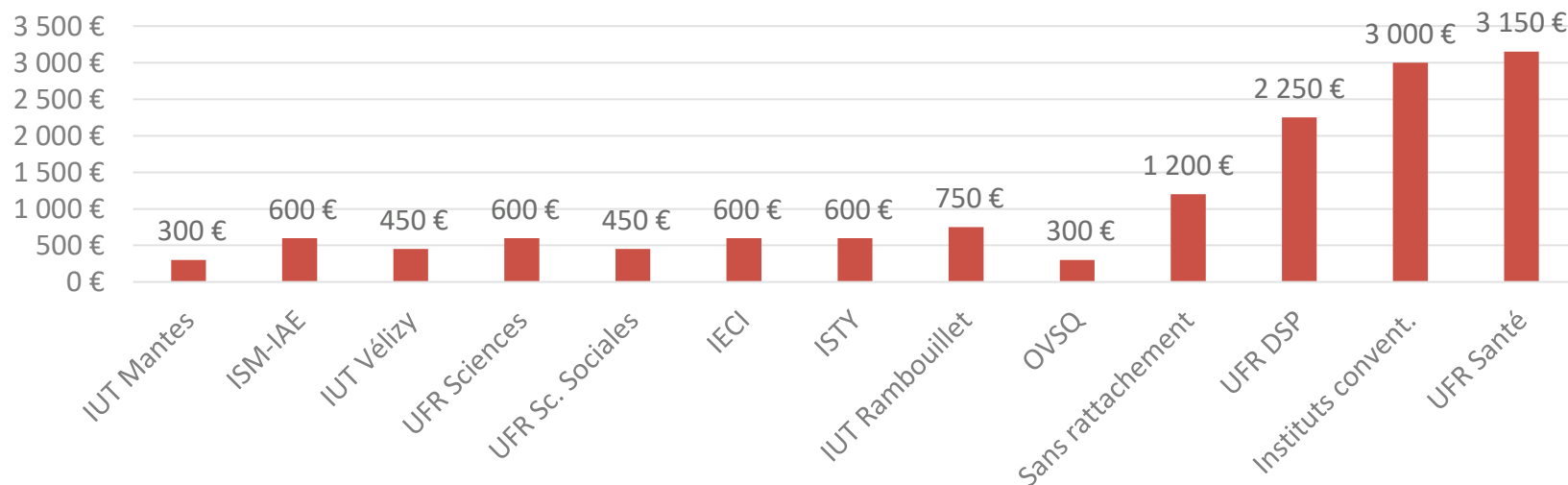


Les associations étudiantes agréées

Commission d'attribution de l'agrément associatif (C3A)

- Versement d'une aide financière pour les associations agréées :
 - ✓ 150 € pour une première demande d'agrément
 - ✓ 300 € pour le renouvellement d'un agrément

Type de demande	Nombre de dossiers	Montant alloué
Première demande d'agrément	6	750 €
Renouvellement d'agrément	46	13 500 €



Utilisation du budget FSDIE

Etat du budget FSDIE au 31/12/24 :

Budget initial	Budget rectificatif	Budget total	Budget consommé	Taux de réalisation
120 000 €	50 000 €	190 000 €	138 160 €	72,7 %

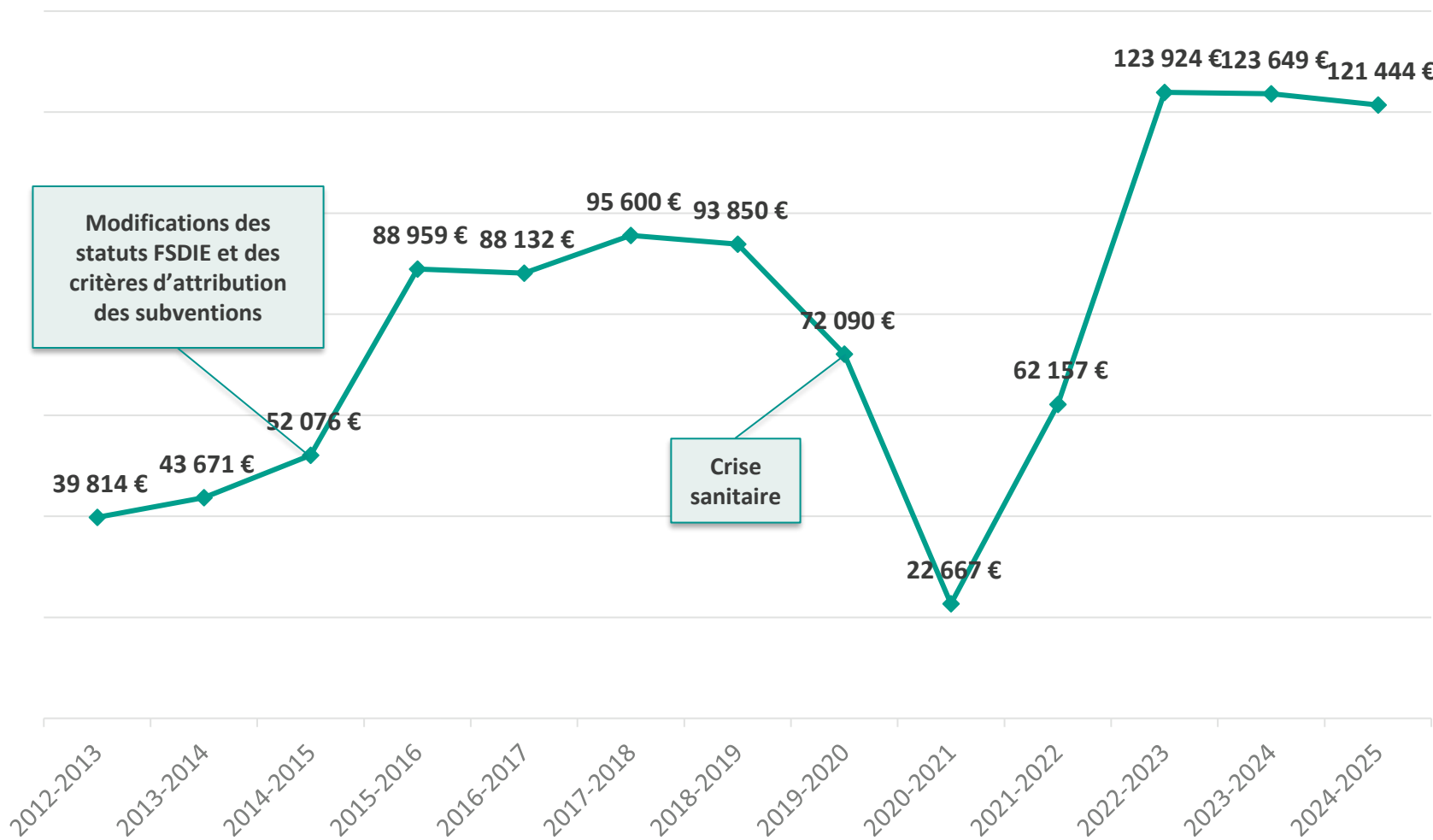
Etat du budget FSDIE au 31/08/25 :

Budget initial	Budget consommé	Taux de réalisation
150 000 €	87 769 €	58,51 %

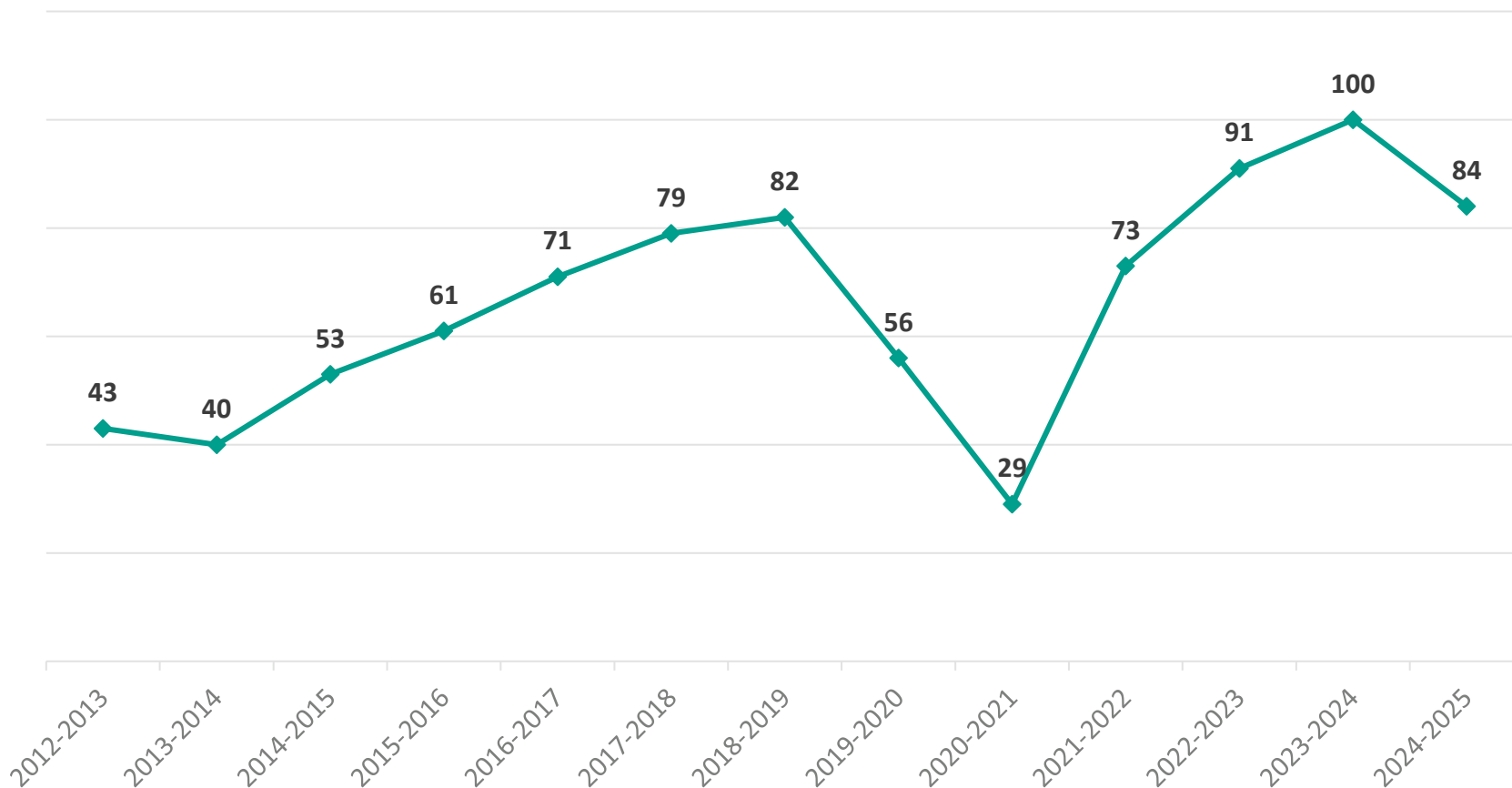
5 commissions FSDIE ont eu lieu durant l'année universitaire 2024-2025, sur les dates suivantes :

- Mercredi 4 septembre 2024
- Mercredi 6 novembre 2024
- Mercredi 19 février 2025
- Mercredi 26 mars 2025
- Mercredi 4 juin 2025

Evolution du montant total des subventions accordées



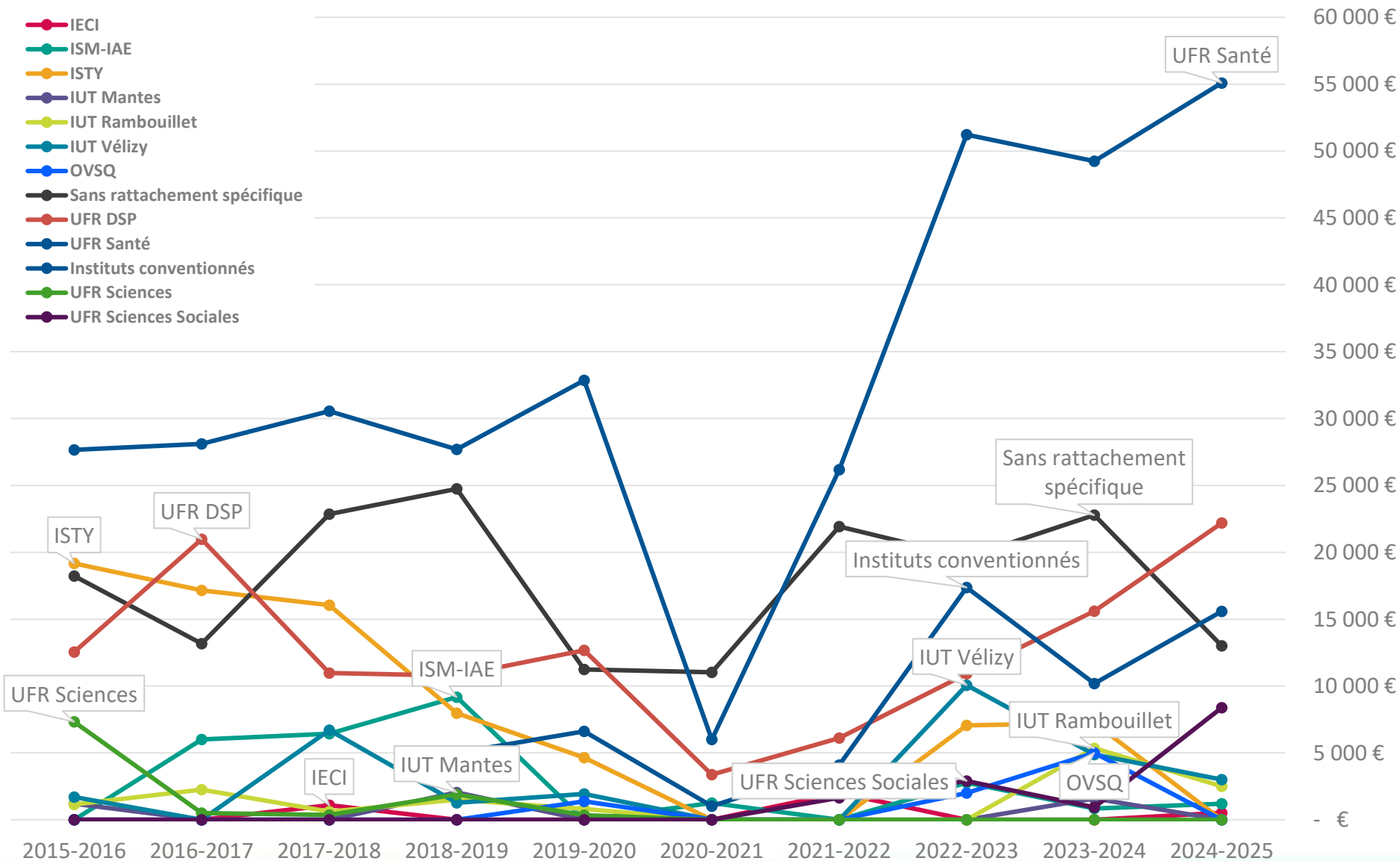
Evolution du nombre de projets subventionnés



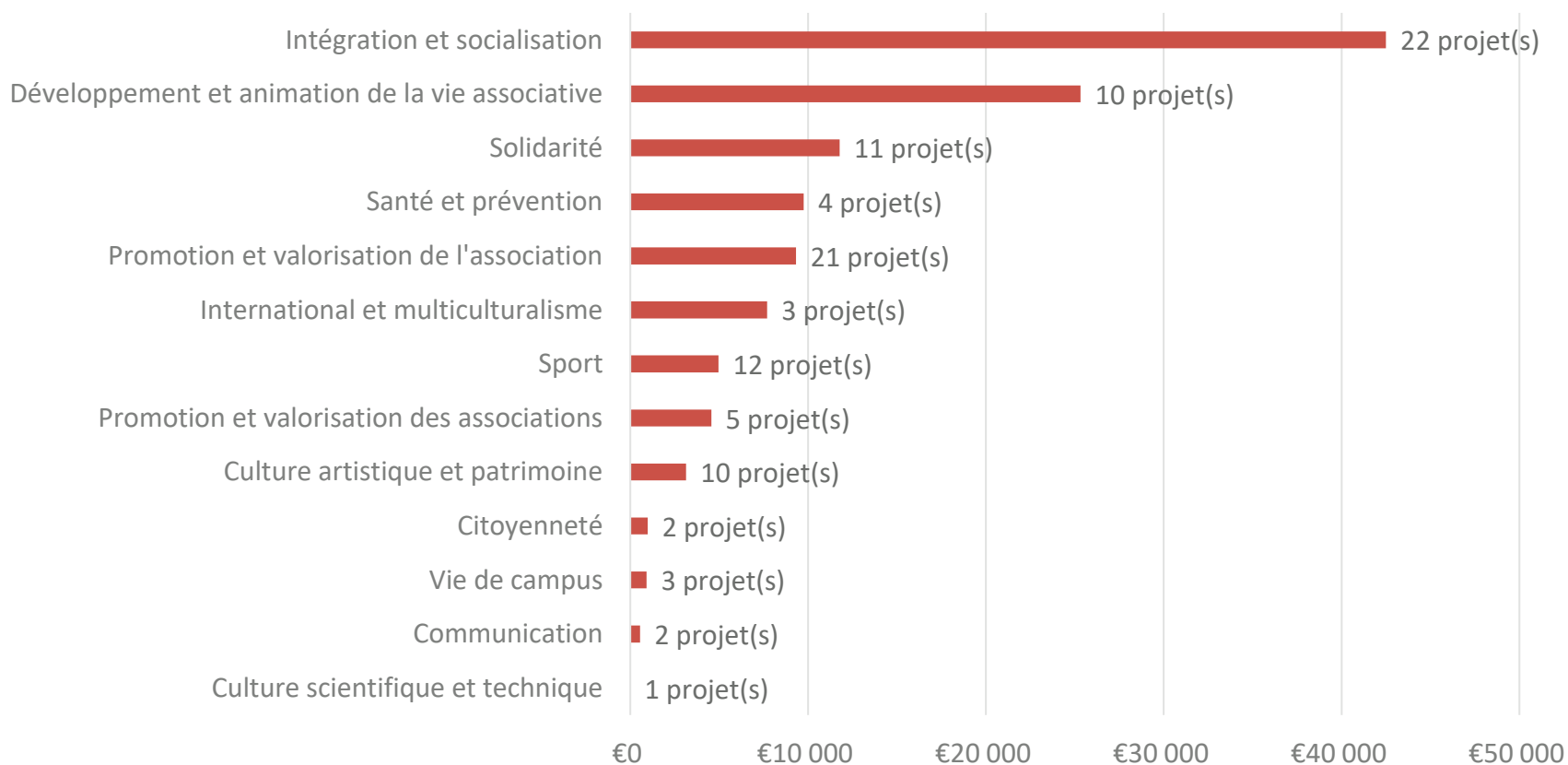
106 projets ont été présentés en commission FSDIE sur l'année 2024-2025 :

- 84 projets subventionnés
- 22 projets refusés

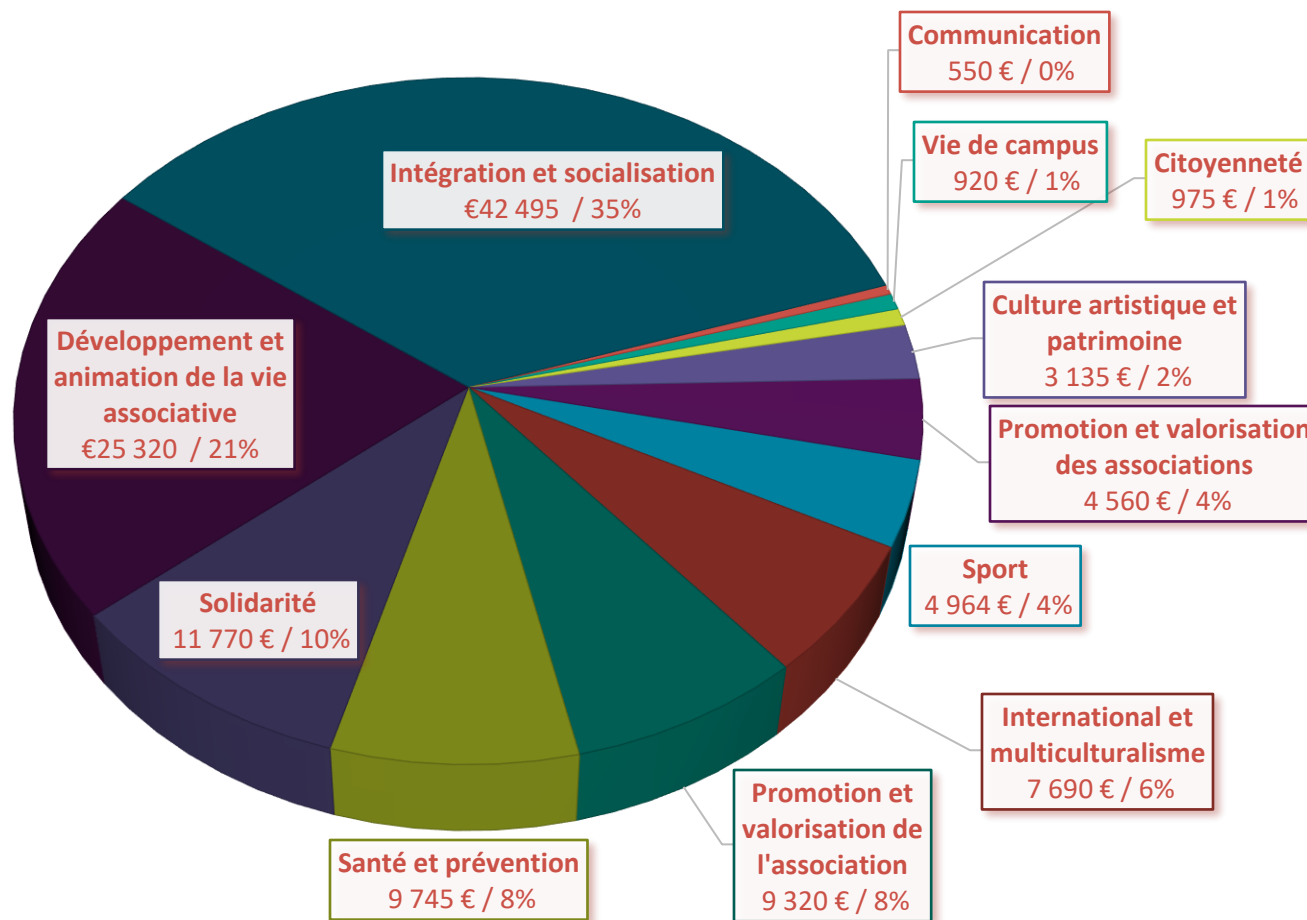
Evolution par composante



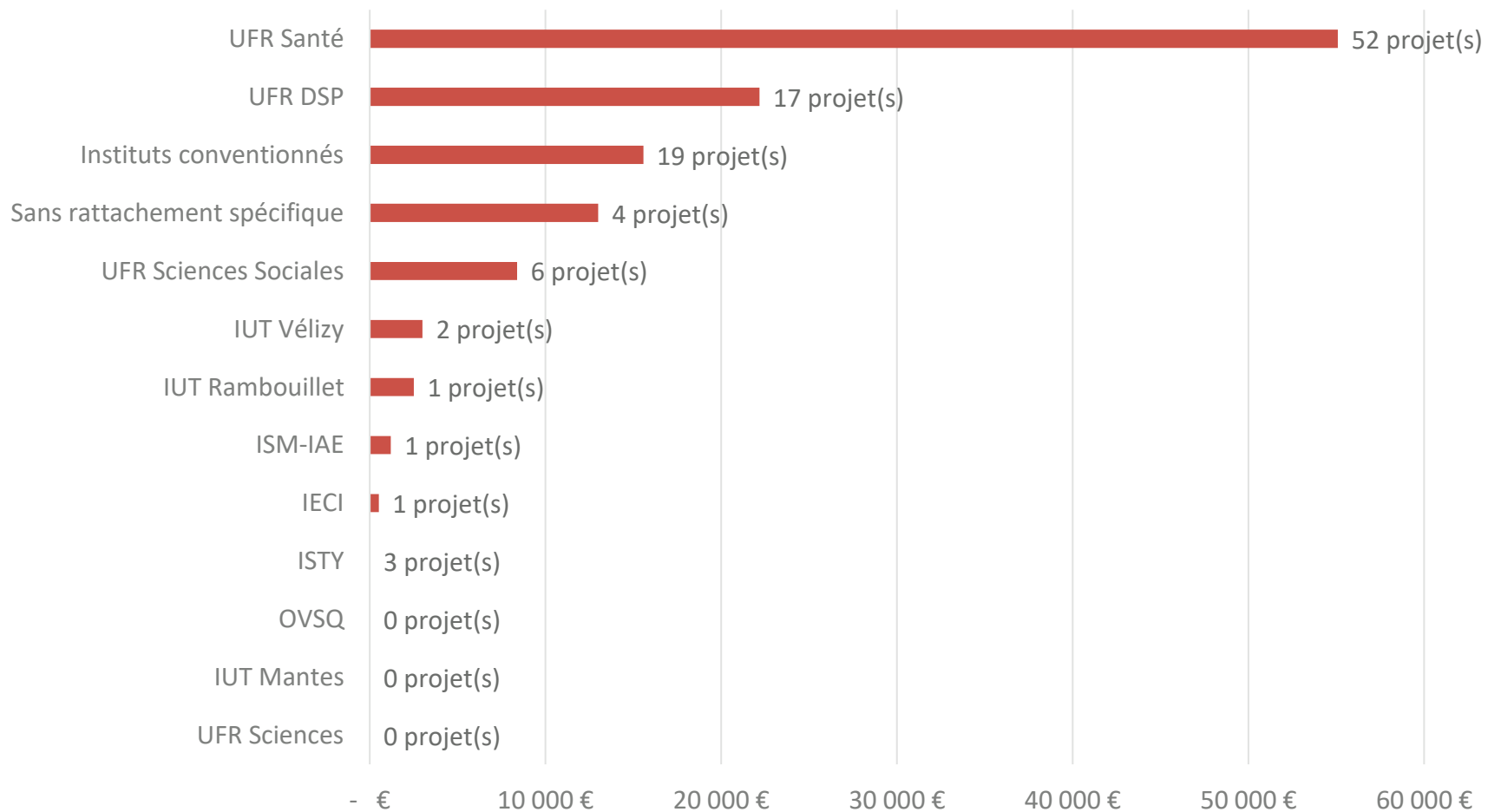
Répartition des montants alloués par thématique



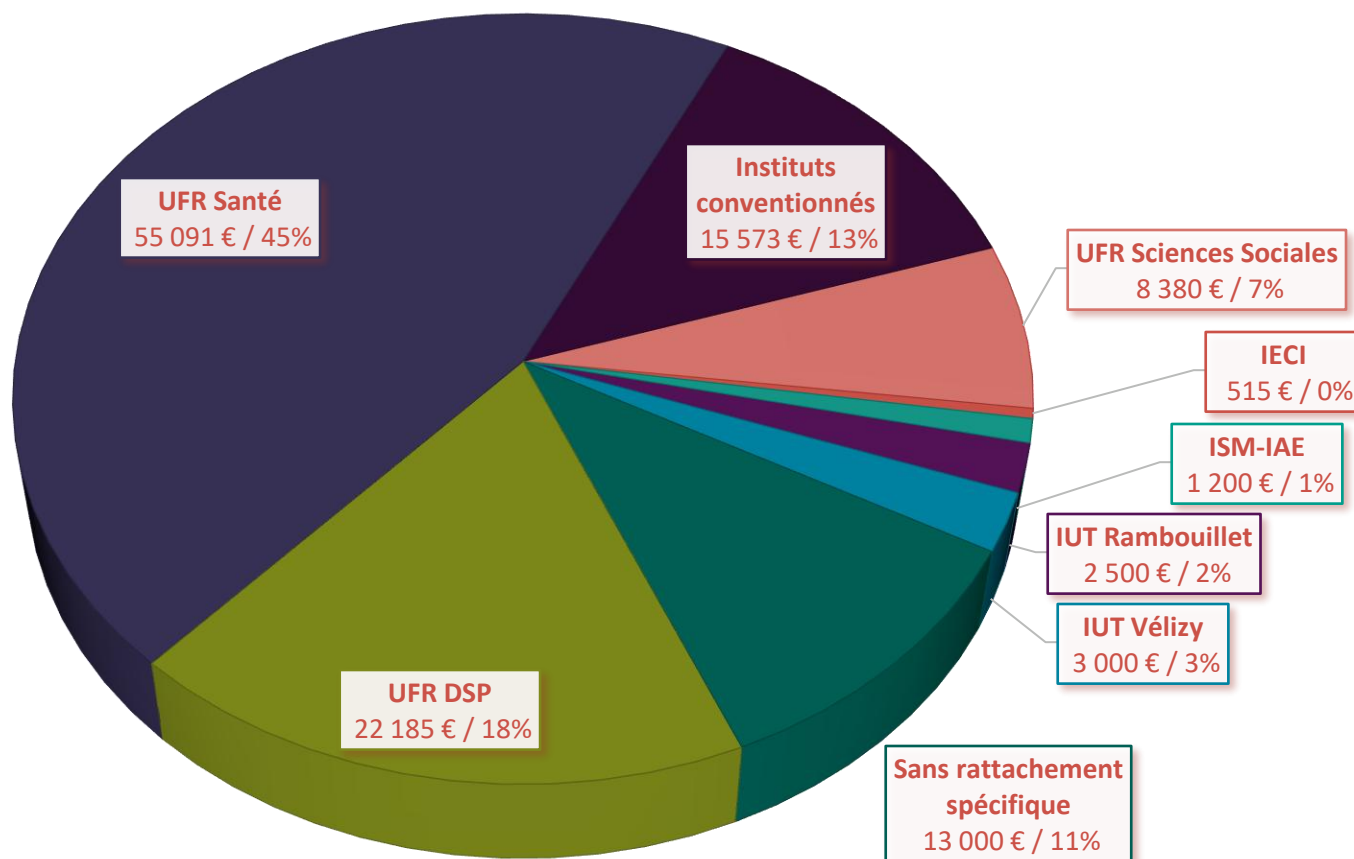
Répartition des montants alloués par thématique



Répartition des montants alloués par composante de rattachement



Répartition des montants alloués par composante de rattachement



Evolution du montant alloué selon le mois de la commission



- ❖ Réviser les statuts de la commission FSDIE et la grille de répartition pour s'adapter à l'évolution des besoins des associations et mieux répartir les fonds sur certaines composantes
- ❖ Encourager le développement des activités associatives, favoriser l'émergence de projets inter-composantes ou inter-campus et inciter à la création de nouvelles associations étudiantes dans les composantes où la dynamique associative est plus faible
- ❖ Poursuivre le travail d'animation et d'accompagnement des associations, notamment en amont des commissions FSDIE, par exemple en développant des actions de formation sur la gestion de projet, la recherche de financements, la construction d'un budget prévisionnel, la rédaction d'un dossier de subvention...
- ❖ Continuer la communication autour du dispositif et la valorisation des projets financés par le FSDIE au sein de l'ensemble de la communauté universitaire en lien avec les composantes et au moyen du site www.jaiunprojet.uvsq.fr

Perspectives et objectifs pour 2026

Répartition équilibrée des fonds par composante en fonction du nombre d'étudiants inscrits

